

Été 2026



Chères Mayetoises, Chers Mayetois



En ces journées très estivales et particulièrement précoces, nous sommes une nouvelle fois confrontés à une canicule de grande ampleur, à laquelle chacun doit faire face du mieux possible. Une pensée toute particulière pour les personnes âgées et isolées : notre CCAS a pris contact avec elles afin de leur apporter une aide si nécessaire.

Notre école a également subi les conséquences de ces fortes chaleurs, avec une fermeture temporaire des classes l'après-midi lors des pics de canicule. Dès cet automne, 31 fenêtres et 2 portes de secours seront remplacées par un vitrage plus performant, et des volets roulants solaires seront installés. J'espère que ces améliorations apporteront un confort notable dès l'été 2027.

Afin de limiter la vitesse excessive sur la route de Vichy, des places de stationnement alternées devraient être réalisées cet automne.

Après deux années de travaux à la mairie et à la Maison Poyet, menés dans le cadre du contrat Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, ceux-ci sont désormais achevés. Mais rassurez-vous : nous allons poursuivre avec l'aménagement de la place de l'église, dès cet automne.

La rue du Moulin bénéficiera également d'un important rafraîchissement, avec une réfection totale de la chaussée.

Ainsi, avec une équipe renouvelée en mars, la vie du village continue, portée par des idées nouvelles pour contribuer à l'aménagement et au dynamisme de notre commune.

Je tiens également à remercier l'ensemble du personnel communal, tant le service administratif que le service technique, qui contribuent chaque jour au bon fonctionnement de notre commune. Sans leur engagement, rien de tout cela ne serait possible.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Jean Pierre Raymond

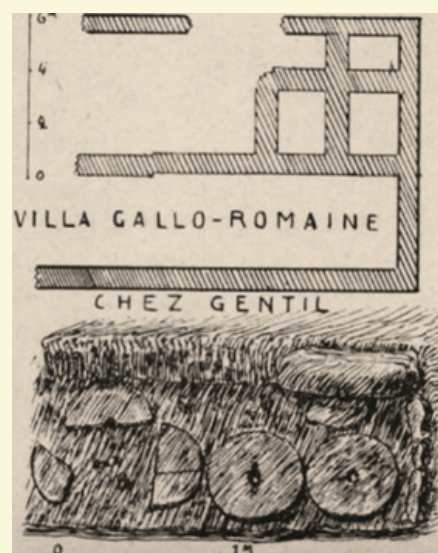
LES GRANDES FIGURES DU MAYET: LÉON CHABROL, MÉDECIN ET ARCHÉOLOGUE



LÉON CHABROL (1892-
1979)

Il y a tout juste cent ans, tout ce que la France compte de savants s'affaire au « Champ des Morts » de Glozel. Ou presque. Car, de manière surprenante, on fouille aussi sur le plateau dominant le vallon du Vareille, au nord. En toute discrétion cette fois, loin de l'agitation qui s'est emparée de l'autre rive. Avec une idée précise en tête, le docteur Léon Chabrol, médecin des hôpitaux de Vichy, poursuit activement ses recherches au domaine « Gentil ». Originaire du Mayet, il y a mis au jour les restes d'un établissement gallo-romain à vocation agricole.

En compagnie de Lucien Mosnier, correspondant de la Commission des Monuments historiques, il dégage les vestiges d'un vaste bâtiment qu'il interprète comme la partie résidentielle d'une villa. Les maçonneries repérées couvrent une surface de près de 150 m². Les murs, épais de 70 cm, délimitent une série de petites pièces rectangulaires de dimensions inégales. Les sols sont revêtus d'un ciment rouge fin ; les parements des murs conservent parfois des traces de peinture rouge. Surtout, le docteur Chabrol croit reconnaître des briques minces présentant sur une de leur face des rainures ondulées : la trace, peut-être, d'un ancien système de chauffage par hypocauste et de ses canalisations



PLAN DE L'ÉTABLISSEMENT RURAL GALLO-ROMAIN
DE « CHEZ GENTIL » PUBLIÉ EN 1929

Les propriétaires des terrains – la famille Rebiron – ont pour leur part retrouvé sur place (et dans les champs voisins) de la céramique fine, des tessons d'amphores, des fragments de poteries sigillées, une lampe à huile, des bris de verre de consommation... ainsi que des monnaies à l'effigie des empereurs Claude et Marc-Aurèle (Ier-IIe siècle). Autant d'éléments qui en disent long, aux yeux des archéologues, sur le statut privilégié du site.

Ce dernier n'apparaît d'ailleurs pas isolé. À 500 m en contrebas, le docteur Chabrol découvre la sole d'un four et, à l'écart, des meules de grandes dimensions dans lesquelles il pense identifier les vestiges d'un moulin.



Dans un angle de l'aire dégagée, il retrouve toutefois les restes d'un foyer et des volumes d'argile rouge stockés là, volontairement. Étrange. Des scories et des éléments vitrifiés évoquent la présence d'un atelier de verrier. Mais l'installation des meules à plat sur le sol pourrait aussi signaler un dispositif original de calage des tours de potiers, bien documenté dans le monde méditerranéen antique.

Localisation des principaux sites antiques du Mayet-de-Montagne (Chabrol, 1929)

L'étude de cet établissement artisanal en restera là. Publiée en 1929, cette première notice ne sera suivie d'aucun article monographique. Il faut dire que le docteur Chabrol s'est pris de passion, dans l'intervalle, pour les ateliers de verriers du Moyen Âge et de la Période moderne. Un temps impliqué dans l'exploration du four de Glozel, il prend vite ses distances avec la querelle pour poursuivre ses propres recherches sur la crête de la Madeleine, dans les Bois Noirs et le Massif du Bizin.



Fouilles de la villa de « Chez Gentil » v. 1926 (archives Chabrol, SRA Auvergne-Rhône-Alpes)

Il les connaît par cœur pour avoir parcouru, enfant, les chaos granitiques de la Montagne Bourbonnaise en compagnie du « coureur de mégalithes » Gabriel Gagnier qu'il accompagnait dans sa quête ésotérique des pseudo-pierres druidiques. Léon Chabrol, lui, déploie une véritable méthode scientifique, qui lui vaut la reconnaissance de ses pairs et son admission comme membre titulaire de l'Institut international d'anthropologie. En 1937, il participe à la création de la Société d'Histoire et d'archéologie de Vichy et de ses environs (SHAVE) dont il devient vice-président. Happé par la politique, il est élu conseiller municipal de Vichy au lendemain de la Seconde Guerre mondiale puis premier adjoint en 1967.

Il gardera toujours un profond attachement pour l'archéologie. Aujourd'hui encore, une salle du musée du Verrier de Saint-Nicolas-des-Biefs est consacrée à ses travaux.

LE MAYET : C'EST AUSSI UNE HISTOIRE DE COMMERCE, UNE ÉNERGIE QUI CONTINUE



Au cœur de notre commune, les artisans, les commerçants, les entreprises, les associations et les professions libérales, jouent un rôle essentiel dans le dynamisme économique et social.

Ils contribuent chaque jour à la qualité de vie, de la création d'emplois, et au maintien des services. Leur présence renforce l'attractivité de notre commune.

Choisir d'acheter local, c'est soutenir l'économie, c'est préserver les emplois. C'est aussi limiter les déplacements et favoriser une consommation responsable.

Ensemble continuons à faire vivre notre commune et merci à tous.



QUOI DE NEUF AU MAYET DE MONTAGNE

De nouvelles enseignes ont ouvert leurs portes au coeur de la commune :



MagiqueBar : 25 rue de Ferrières

"En l'espace de trois mois, j'ai pu concrétiser un projet qui me tenait particulièrement à cœur : l'ouverture de mon propre bar au Mayet-de-Montagne. Ce nouvel établissement se veut un lieu chaleureux, convivial, propice aux moments de détente et de partage. Durant l'été, des soirées autour des matchs de la Coupe du Monde seront proposées. À compter du mois de septembre, le bar accueillera les adolescents chaque mercredi après-midi pour un temps de goûter accompagné de jeux de société."

Elodie NICOLAS



Agence du golf : 10 rue Francisque Drifford

Installés depuis maintenant deux mois, nous avons déjà pu apprécier pleinement la qualité de vie au Mayet-de-Montagne. C'est une commune agréable, dotée d'un cadre attractif.

Notre agence, implantée de longue date à Lapalisse, a choisi de s'étendre en Montagne Bourbonnaise afin de contribuer au développement local et de renforcer l'offre de services sur le secteur.



Rosé des Pacos : 4 avenue du Lac

" Je vous accueille dans une ambiance familiale, chaleureuse et colorée. Je réalise des beaux bouquets ainsi qu'un large choix de plantes. Ici, chacun trouve son bonheur ! Ouvrir ma boutique dans le village où j'ai grandi était un rêve qui est devenu réalité."

Delphine VALLAS

auxquelles s'ajoutent l'installation de plusieurs nouvelles professions libérales



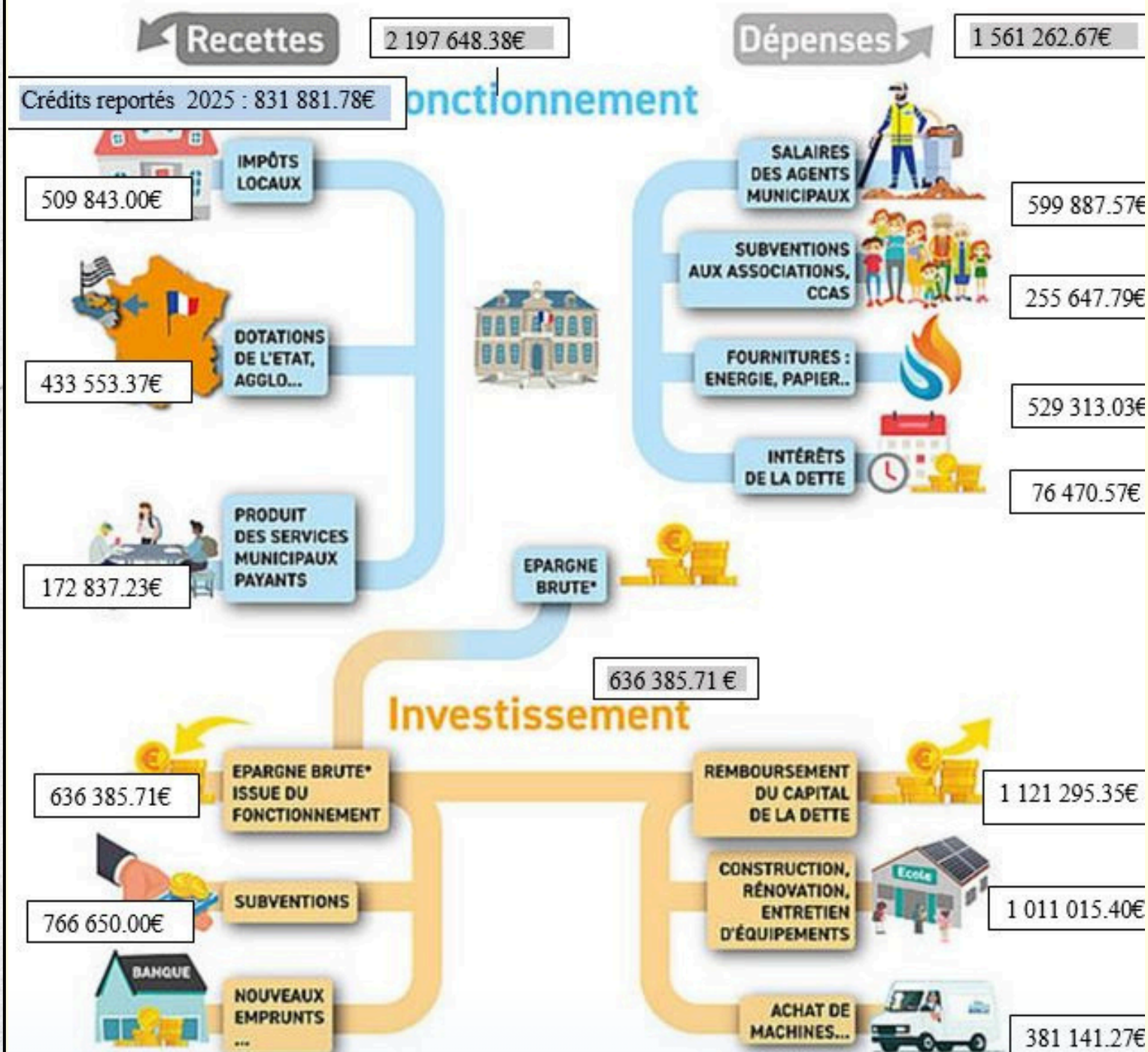
Lucie Bouchery : 37 rue de Ferrières

Elle exerce désormais au sein de la Maison Terranature, aux côtés de Lauryn Morand, praticienne déjà implantée rue de Ferrières.

Cette nouvelle installation renforce l'offre de soins de proximité et contribue au développement des professions libérales sur la commune.

Budget Communal

Des Finances Saines et un Engagement Maintenu



*Epargne brute = les recettes moins les dépenses de fonctionnement

Crédits reportés 2025 : 1 033 972.76€

Point sur les travaux réalisés 2025-2026

I – LA MAISON POYET

Après deux années d'intervention, la maison Poyet présente aujourd'hui un visage entièrement renouvelé. Ce bâtiment communal, appelé à devenir à la fois salle culturelle et extension de la mairie, a bénéficié d'une réhabilitation complète menée entre 2025 et 2026.

Ce chantier structurant pour la commune marque une étape importante dans la valorisation du patrimoine bâti et le développement des équipements de proximité. Une inauguration officielle sera organisée prochainement afin de présenter au public ce nouvel espace dédié à la culture, aux réunions et à la vie municipale.



LA MAISON POYET : APRÈS 2 ANS DE TRAVAUX



À BIENTÔT POUR
L'INAUGURATION

II- LA RENAISSANCE DES VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE



Un patrimoine communal restauré pour les générations futures

Après plus d'un siècle à illuminer l'église Saint-Jean-Baptiste, les vitraux de notre église ont bénéficié d'une importante campagne de restauration commencée en 2025 et achevée en 2026.

Ces verrières, réalisées à la fin du XIX^e siècle lors de la construction de l'église (1890-1896), constituent un élément majeur du patrimoine religieux du Mayet-de-Montagne. L'ensemble comprend un savoir-faire local au service du patrimoine.

La restauration a été confiée à Fanny Lassalle, maître-verrière installée à Saint-Nicolas-des-Biefs, au sein de l'Atelier Verre Pôm & Compagnie.

Spécialisée dans la création et la restauration de vitraux, elle a mis en œuvre les techniques traditionnelles du métier afin de préserver au mieux les œuvres anciennes.

Chaque panneau a été traité avec une grande attention.

Le respect de l'histoire des vitraux

La restauration d'un vitrail ancien ne consiste pas à le remplacer, mais à lui redonner sa solidité et sa lisibilité tout en conservant son authenticité.

Le travail de la maître-verrière a permis de préserver les verres anciens et les détails réalisés par les artisans de la fin du XIX^e siècle.

Parmi les verrières remarquables de l'église figure notamment la représentation de Saint Martin partageant son manteau avec un pauvre, une scène emblématique de charité chrétienne Saint Martin

- Don de Claudine Martin 1893
- Saint Charles 1893/Sainte Anne Don de Claudine Martin
- Sainte Mère de Dieu/Archange Gabriel Don des Epoux Michel Etaix et d'Antoinette Goliardon
- Saint Gervais Don des familles Cornil et Rongère maître-verrier Francis Grand)
- Saint Antoine de Padoue Don de la famille Fradin Bonnière 1892

Cette intervention représente plusieurs mois de travail minutieux et demande une grande précision afin de préserver un patrimoine fragile.

Une lumière retrouvée

Grâce à cette restauration, les vitraux de l'église Saint-Jean-Baptiste retrouvent aujourd'hui leur éclat et continuent de transmettre leur histoire aux habitants et aux visiteurs.

Au-delà de leur valeur artistique, ces vitraux témoignent de l'histoire de notre commune : celle des habitants qui ont participé à l'édification de l'église à la fin du XIX^e siècle, puis celle des artisans qui œuvrent aujourd'hui à leur conservation.

La commune remercie toutes les personnes qui contribuent à la sauvegarde de ce patrimoine et invite chacun à venir redécouvrir la beauté retrouvée de ces œuvres.



LES PROJETS 2026: DES AVANCÉES CONCRÈTES

1) Programme de voirie 2026 : lancement des travaux en septembre

À partir du mois de septembre, la commune engagera une nouvelle phase de son programme de voirie 2026. Deux secteurs feront l'objet d'une réfection complète afin d'améliorer la sécurité, le confort de circulation et la qualité du cadre de vie :

- Rue du Moulin : reprise du revêtement, traitement des déformations, amélioration des écoulements d'eaux pluviales et remise à niveau des accotements.
- Village de Magnet : rénovation de la chaussée et interventions ciblées sur les zones dégradées.

La municipalité est pleinement consciente que de nombreuses autres voies nécessitent également des travaux de réfection. Toutefois, les programmes de voirie ne bénéficient plus aujourd'hui du soutien financier du Conseil Départemental, ce qui limite la capacité de la commune à engager simultanément plusieurs chantiers d'envergure. Malgré ce contexte, la commune poursuit une stratégie d'entretien progressive, en priorisant les secteurs les plus dégradés ou présentant des enjeux de sécurité.

2) Rénovation des huisseries extérieures de l'école communale

Dans le cadre de l'entretien régulier des bâtiments publics, une opération de rénovation des huisseries extérieures de l'école communale sera menée au dernier TRIMESTRE de l'année 2026. Elle concernera plusieurs ouvertures dont l'état nécessitait une intervention afin d'améliorer l'isolation, le confort thermique et la sécurité du site.

Les travaux prévoient le remplacement de fenêtres en rénovation, permettant de conserver les encadrements existants tout en installant des menuiseries performantes ; et la mise en place de volets roulants, offrant une meilleure protection solaire, une isolation renforcée et une sécurisation accrue des locaux.

Cette intervention contribuera à la modernisation du groupe scolaire et à l'amélioration des conditions d'accueil des élèves et des équipes éducatives.

3) Travaux 2026 :

L'année 2026 marque aussi une étape importante pour l'amélioration du cadre de vie et la modernisation des infrastructures communales.

Plusieurs projets engagés ces derniers mois entrent désormais dans une phase décisive, témoignant de la dynamique collective qui anime notre territoire.

- L'aménagement de la place de l'Eglise
- La sécurisation de la rue de Vichy

Les opérations programmées visent à renforcer la sécurité, améliorer les déplacements, valoriser les espaces publics et accompagner l'évolution des usages.

Elles s'inscrivent dans une démarche globale d'aménagement durable et cohérente, au service des habitants comme des acteurs locaux.



Réunions publiques : votre participation compte

Parce que l'avis des habitants est essentiel à la réussite de ces projets, deux réunions publiques d'information et d'échange sont organisées en juillet :

- Une première qui a eu lieu lundi 6 juillet – Salle de la Grenette pour la présentation et les échanges autour du projet d'aménagement de la rue de Vichy : circulation, sécurité, stationnement, cadre de vie.
- Une deuxième qui aura lieu lundi 20 juillet à 19h30 – Salle de la Grenette pour la présentation du projet d'aménagement de la place de la Mairie et des abords de l'Eglise : requalification des espaces publics, valorisation du patrimoine, organisation des usages.

CIVISME FRANCAIS



Depuis quelques semaines, nos services techniques sont fortement sollicités pour intervenir autour des points de tri. Ils doivent régulièrement ramasser des déchets abandonnés dans les sacs verts, ou encore déposer dans les conteneurs les plastiques, cartons ou verres laissés au sol, parfois à quelques centimètres seulement des bacs prévus à cet effet.

Ces comportements, qui relèvent d'un manque de civisme, mobilisent inutilement les agents communaux et génèrent un surcoût pour la collectivité. Le tri sélectif repose pourtant sur deux principes simples :

- **Chaque déchet doit être déposé dans le conteneur correspondant.**
- **Aucun dépôt sauvage ne doit être laissé au sol, même en petite quantité.**

Respecter ces règles élémentaires, c'est contribuer au bon fonctionnement du service public, préserver la propreté de notre commune, et soutenir le travail des agents qui œuvrent chaque jour pour maintenir un cadre de vie agréable.

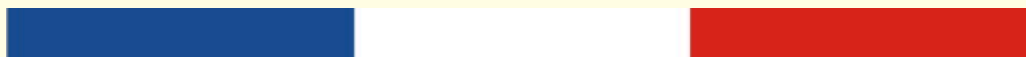
Comme chaque année, le Conseil municipal tient aussi à rappeler l'importance du civisme et du respect des règles de vie collective.

Notre commune est un lieu où chacun doit pouvoir vivre sereinement, dans un environnement propre, sûr et agréable.

Pourtant, certains comportements nuisent à cette harmonie : déjections canines laissées sur les trottoirs, stationnements gênants, dégradations du mobilier public, bruit excessif ou non-respect des horaires de collecte.

Ces gestes, souvent anodins pour leurs auteurs, ont des conséquences réelles : ils mobilisent inutilement les services techniques, dégradent l'image du village et pèsent sur le budget communal.

CIVISME FRANCAIS



Le Mayet-de-Montagne accueille chaque année de nombreux visiteurs attirés par la qualité de son environnement, en particulier autour du lac des Moines. Cet espace naturel, situé à proximité immédiate du camping municipal, constitue un lieu apprécié pour la promenade, la détente et les activités familiales.

Depuis plusieurs semaines, la municipalité constate l'installation de camping-cars sur des périodes plus ou moins longues le long du lac des Moines, en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Pour préserver les espaces naturels et garantir la sécurité de tous, le camping sauvage et le bivouac sont interdits sur l'ensemble du territoire communal. Cette règle s'applique également aux véhicules aménagés, vans et camping-cars stationnant en dehors des zones autorisées.

La commune rappelle que le camping municipal du Mayet-de-Montagne dispose d'emplacements adaptés, équipés et sécurisés, permettant d'accueillir les camping-cars dans de bonnes conditions. Les usagers sont invités à s'y rendre pour toute installation prolongée.



Le civisme, c'est avant tout une question de responsabilité partagée : respecter les espaces publics, penser aux autres, préserver ce que nous avons construit ensemble.

Dans ce contexte où le civisme et le respect des espaces publics doivent plus que jamais être renforcés, la commune souhaite aussi mobiliser les plus jeunes autour de ces enjeux du quotidien, en préparant la création d'un Conseil Municipal des Jeunes qui portera demain des projets concrets en faveur du vivre-ensemble.



À partir de la rentrée scolaire, la commune du Mayet-de-Montagne va lancer la création de son Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), une instance destinée à donner la parole aux enfants et aux adolescents, et à les associer à la vie citoyenne locale.

Le CMJ permettra aux jeunes élus de proposer des idées, de participer à des projets communaux, et de découvrir le fonctionnement d'une mairie. C'est un outil d'apprentissage du civisme, de la responsabilité et de l'engagement collectif.

Pour constituer ce premier Conseil Municipal des Jeunes, des fiches d'inscription seront distribuées dès septembre :

dans les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école du Mayet-de-Montagne, et au collège, pour les élèves de 6^e à 4^e.

Les jeunes volontaires pourront ensuite déposer leur candidature, avant une élection organisée dans les établissements scolaires partenaires. Une fois élus, ils participeront à des réunions régulières, encadrées par les élus municipaux et les services de la commune.

Avec la création de ce CMJ, le Mayet-de-Montagne affirme sa volonté de favoriser l'expression des jeunes, de les impliquer dans les projets du village et de leur transmettre les valeurs essentielles du civisme et de la citoyenneté.

AGENDA 2026



- **18 Juillet : Bal des pompiers**
Centre de secours Le Mayet de Montagne

- **25 Juillet à 19h30 : Festival des Monts de la Madeleine**
A l'Eglise du Mayet de Montagne

- **Du 11 Juillet au 9 Août : Marché aux puces**
Complexe Fernand Fayet/la Boulaire

- **16 Août : Foire aux paniers**
Le Mayet de Montagne

- **23 Août : IRONMAN**
Le Mayet de Montagne

- **6 septembre: Journée découverte Escalade**
La Salette

- **2 et 3 Octobre : Bourse aux vêtements**
Complexe Fernand Fayet/la Boulaire

- **17 Octobre : Poule au riz**
Complexe Fernand Fayet/la Boulaire

- **8 Novembre : Repas des aînés**
Salle carrelée

- **13 et 14 Novembre : Bourse aux jouets**
Complexe Fernand Fayet/la Boulaire

- **12 et 13 Décembre : Marché de Noël**
Salle carrelée

- **20 Décembre : Loto**
Salle carrelée

